

REGLEMENT INTERIEUR DES STAGES MULTISPORTS 2024/2025

Votre enfant participe aux stages multisports organisés par le service des sports de la ville d'Aubenas. En contre partie, nous vous demandons de bien vouloir vous conformer au règlement intérieur.

Les inscriptions s'effectuent désormais via un formulaire en ligne disponible sur https://ville-aubenas.fr/. Une fois l'inscription validée par le service des sports, le dossier complet doit être déposé en Mairie à l'annexe au 10 rue Georges Couderc, dans la boîte aux lettres du portail d'entrée.

Pièces à fournir en photocopies

Un justificatif de domicile, l'assurance responsabilité civile des parents ou tuteur légal, le livret de famille, les pages vaccinations du carnet santé avec vaccinations à jour. Un questionnaire de santé et votre attestation d'allocataire (CAF). Une fois complet, votre dossier sera valable pour stages des vacances de Toussaint 2024 jusqu'au mois d'août 2025.

Le règlement des frais d'inscriptions

Les règlements doivent être obligatoirement joints au dossier d'inscription pour valider le dossier. Paiement uniquement par chèque, à l'ordre « Régie des recettes des stages multisports ». Aucun remboursement ne sera possible après inscription (même avec un certificat médical).

Le stage

Les heures de stages sont de **8 h 45 à 16 h 30** avec un accueil le matin à partir de 7 h 45 (assurez-vous de la présence d'un éducateur). Une garderie jusqu'à 16 h 45 pourra éventuellement être organisée selon les semaines.

Vous devez impérativement venir chercher votre enfant à l'heure, c'est à dire 16 h 30. Si vous désirez que votre enfant parte seul n'oubliez pas de le mentionner à l'inscription.

Le téléphone portable est interdit (nous avons vos coordonnées pour vous joindre, le numéro du responsable du stage est indiqué sur le planning). L'argent de poche est déconseillé. Le port de bijoux, bracelet, collier, boucles d'oreilles est interdit pendant les activités.

Les stages étant basés uniquement sur le sport, il est demandé aux enfants de porter une tenue adaptée aux activités, c'est à dire basket ou tennis, jogging ou short (selon la saison). Prévoir une serviette éponge et éventuellement une tenue de rechange etc....

En cas d'absence, nous vous prions de prévenir dès le matin le responsable du stage au numéro permanent : 06.86.20.09.04.

Le stage multisports n'est pas à un stage « à la carte », c'est à dire que l'enfant ne doit pas s'absenter sous prétexte qu'il n'aime pas l'activité proposée (pensez à ceux qui n'ont pu participer au stage).

Le protocole « COVID-19 »

Suite à l'épidémie « COVID-19 », les modalités d'accueil peuvent varier selon les consignes sanitaires et les contraintes d'organisation : port du masque, capacité et lieu d'accueil, activités, transports ...

Le service des sports Le 25 juillet 2024